

LE CALENDRIER

À la lecture de *Préservation de la couche d'ozone*, Greenpeace doit conclure que le gouvernement du Canada n'a pas saisi l'étendue du problème qui touche l'environnement mondial.

Le gouvernement du Canada a adopté des demi-mesures dont les effets seront négligeables aussi bien que tardifs. Pourtant le temps presse! Devons-nous sacrifier la survie de la Terre aux profits des industries utilisant le chlore?

Les produits à base de CFC ne sont pas essentiels et peuvent être remplacés par d'autres substances et d'autres technologies. La population canadienne exige du Gouvernement qu'il place la santé publique et la protection de l'environnement au-dessus des intérêts commerciaux.

Greenpeace exhorte le gouvernement du Canada à jouer un rôle plus actif dans la protection de la couche d'ozone tant au plan national qu'international. Il apparaît chaque jour plus évident que le Protocole de Montréal a sous-estimé les conséquences de la destruction de la couche d'ozone. Il est maintenant temps d'agir au nom des générations futures, car la sauvegarde de la couche d'ozone ne peut être assurée si l'on opte pour une élimination graduelle de l'emploi et de la fabrication des CFC.

Le gouvernement du Canada doit immédiatement interdire la production de CFC et de halons, et en limiter l'utilisation à des fins essentielles.

Le gouvernement du Canada doit immédiatement s'engager plus à fond dans la protection du bouclier d'ozone en augmentant substantiellement les fonds alloués et en renforçant sa capacité de surveillance et d'application.

Le gouvernement du Canada doit immédiatement établir des règlements sur la récupération et le recyclage de tous les produits réfrigérants à base de CFC jusqu'à ce que l'on puisse leur trouver des substituts acceptables.